
**RAPPORT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES SUR
LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2021

FEDERATION UNSA TRANSPORT

*Siège social :
56 Rue du Faubourg Montmartre
75009 PARIS*

ALTUS CONSEILS
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Hauts-de-France
4 rue d'Isly BP 48 - 59006 LILLE Cedex

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

FEDERATION UNSA TRANSPORT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Aux Membres du Conseil Fédéral,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre organisation, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FEDERATION UNSA TRANSPORT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres du Conseil Fédéral sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre organisation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

LILLE, le 22 avril 2022

SAS ALTUS CONSEILS
Commissaire aux Comptes



Valérie BLEUZE
Associée

Bilan et Compte de Résultat

Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours	8 810		8 810	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus	2 132	1 208	924	617
	Autres immobilisations corporelles	73 121	38 174	34 947	36 355
	Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 050		2 050	2 050	
	TOTAL (I)	86 113	39 382	46 731	39 022
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 065		1 065	403
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	321		321	11 429	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	102 710		102 710	63 880	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	95 422		95 422	135 087	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	6 931		6 931	10 650
		TOTAL (II)	206 449	206 449	221 449
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à V)	292 563	39 382	253 180	260 471
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				2 050	2 050
(3) dont à plus d'un an					



Compte de Résultat 2/2

		31/12/2021	31/12/2020
RESULTAT D'EXPLOITATION		23 437	141 778
PRODUITS FINANCIERS	De participation	417	151
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		417	151
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		417	151
RESULTAT COURANT avant impôts		23 855	141 929
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		50 000
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			50 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	133	170
	Sur opérations en capital	1 500	4 530
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		1 633	4 700
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(1 633)	45 300
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		585 157	652 334
TOTAL DES CHARGES		562 935	465 105
EXCEDENT ou DEFICIT		22 222	187 229
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			



Annexe

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **253 180** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **585 157** euros et un total **charges** de **562 935** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **22 222** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base:

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les présents comptes ont été arrêtés conformément aux principes édictés :

- Par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations ;
- Par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, modifié par les règlements ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 ;
- Et par le règlement 2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

La présentation des états financiers a été modifiée et tient compte de l'application du règlement ANC n°2018-06 applicable à compter des exercices ouverts au 01/01/2020.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Cotisations

Les cotisations et reversements liés ont été comptabilisés selon les engagements.

Conformément au règlement comptable associatif ANC n° 2018-06, le lecteur des comptes trouvera ci-dessous une présentation de l'activité de la fédération ainsi que les moyens utilisés.

La Fédération a pour but notamment :

- D'organiser une solidarité effective entre les salarié(e)s du transport, de faire progresser et d'harmoniser au plus haut leurs conditions sociales,
- De défendre les intérêts économiques et professionnels des salarié(e)s des Transports et de l'Équipement - actifs et retraités - ainsi que leurs intérêts matériels et moraux,
- De développer des solidarités par la mise en oeuvre d'actions nationales et internationales,
- de représenter l'ensemble de ses syndicats et sections syndicales, directement ou par délégation auprès des pouvoirs publics et institutions légales, des organisations patronales et des employeurs, des institutions et organisations d'intérêt général nationales et internationales,
- De favoriser la diffusion la plus large possible des valeurs portées par le mouvement syndical,
- D'organiser le développement de l'UNSA,
- De soutenir la création et l'animation des syndicats et des sections syndicales d'entreprise,
- De promouvoir la formation des militants par la création et le soutien d'instituts de formation, de recherche et d'études, de développer ses actions et son expertise en nouant des partenariats avec des organismes qualifiés,
- De mettre en oeuvre toutes actions, démarches et formalités nécessaires à la réalisation des décisions du Congrès,
- D'ester en justice au bénéfice de ses adhérents, par son Secrétaire général qui a le pouvoir d'ester ou de mandater en vue d'ester.

Faits majeurs de l'exercice : COVID-19

Les comptes de l'exercice 2021 ont été arrêtés, dans le contexte de la crise sanitaire et économique liée à l'épidémie de COVID-19, sur la base de la continuité des activités. Il n'y a pas connaissance, à ce stade, d'incertitude significative susceptible de remettre en cause sa capacité à poursuivre ses activités.

L'exercice 2021 a été impacté par l'épidémie de Covid 19.

Les impacts de cet événement sur les comptes du syndicat sont mentionnés ci-après. Les informations sont présentées selon l'approche « ciblée » définie par l'ANC.

Compte de résultat :

L'épidémie de Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur les postes du compte de résultat.

Bilan :

L'épidémie de Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur les postes du bilan.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/202
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres			8 810			8 810
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			8 810			8 810
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	1 433		699			2 132
Instal., agencement, aménagement divers	17 916					17 916
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	50 132		6 354		1 281	55 205
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	69 481		7 053		1 281	75 253
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	2 050					2 050
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 050					2 050
TOTAL	71 531		15 863		1 281	86 113

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	816	392		1 208
	Autres instal., agencement, aménagement divers	2 691	1 194		3 885
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	29 002	6 567	1 281	34 289
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations grevées de droits					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32 509	8 154	1 281	39 382	
TOTAL		32 509	8 154	1 281	39 382



Etat des fonds syndicaux

Etat des fonds syndicaux	Montant au 31/12/2020	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2021
Fonds propres à l'ouverture				
Réserves	20 000			20 000
Réserves pour congrès 2023		40 000		40 000
Réserves pour congrès 2025		40 000		40 000
Réserves pour développement		60 000		60 000
Report à nouveau	-44 503	47 229		2 726
Résultat de l'exercice	187 229		-165 007	22 222
TOTAL	162 727	187 229	-165 007	184 949

Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	2 050	2 050	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	321	321	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	156	156	
	Impôts sur les bénéfices	55	55	
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	102 499	102 499	
Charges constatées d'avance	6 931	6 931		
TOTAL DES CREANCES		112 013	112 013	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	35 784	35 784		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 246	2 246		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	24 893	24 893		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	5 309	5 309			
TOTAL DES DETTES		68 232	68 232		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



Notes sur le bilan

Créances :

Le poste "débiteurs divers" s'élève à 102 472 € et se constitue principalement de produits à recevoir au titre de l'exercice 2021 et qui ont été encaissés début 2022. Il se compose principalement de :

- 60 000 € relatifs à un partenariat avec Klesia ;
- 23 060 € de cotisations rattachables à 2021 ;
- 11 322 € d'aides pour le congrès.

Dettes :

Les autres dettes s'élèvent à 24 893 € et se composent principalement de cotisations à reverser à l'Unsa Nationale pour un total de 21 501 €.

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 784	17 267	18 517	07,2
Dettes fiscales et sociales		5 376	(5 376)	00,0
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	21 501	58 635	(37 134)	63,3
TOTAL	57 285	81 279	(23 994)	29,5

ANNEXE - Élément 6.10

Produits à recevoir

	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	321	11 429	(11 107)	97,1
Autres créances	100 117	60 874	39 243	64,47
TOTAL	100 438	72 303	28 136	38,91



Notes sur le compte de résultat

Ressources annuelles

Les ressources annuelles de la Fédération se ventilent de la manière suivante :

Nature des ressources annuelles	Montant
Cotisations	262 607
- Reversements cotisation UNSA Nationale	-170 578
+Contributions financières reçues	240 411
+Autres produits d'exploitation reçus	81 721
+ Produits financiers	417
TOTAL	414 578

Les 81 721 € d'autres produits se composent principalement des produits issus de refacturations (personnel, formations, agendas...).

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

